

PLAN D'ACTION ÉQUIPE-RELAIS CVI 2021-2022

PRÉVENTION ET TRAITEMENT DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Volet	Objectifs	Moyens	Échéancier	Responsables	Évaluation
1. Communication	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les bons coups en matière de prévention et de traitement de la violence (Site CSSBJ, médias sociaux des écoles). 	Diffuser les articles et documents d'information par communiqué de presse, sur le site du CSSBJ, par courriel aux parents ou sur les pages Facebook des écoles.	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Directions d'écoles Responsable du dossier CVI Tout personnel lié au dossier 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler au nouveau personnel des équipes-écoles toute l'information liée au dossier sur la violence et l'intimidation (docs envoyés par courriel aux directions) • Mise à jour des documents cités précédemment sur le site du SRÉ avec les liens dans ce dossier 	Préparer une note et envoyer les documents nécessaires aux directions pour faire le rappel de l'importance d'informer sur notre façon de faire dans le dossier de la violence à l'école (formulaire de déclaration d'évènements violents, définitions des manifestations, rôles de l'équipe-relais, calendrier des dates importantes à retenir, info-CVI, etc.)	SEPTEMBRE-OCTOBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du dossier violence 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du protocole d'entente avec la SQ 	Soutenir les écoles dans la planification des activités de prévention prévues dans le protocole d'entente avec la SQ et les écoles	Année 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice • Responsable du dossier violence • Directions d'écoles 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des travaux pour sensibiliser les parents, les directions, les enseignants, les élèves, les intervenants, les partenaires et la communauté. Orienter les actions vers le climat scolaire positif. 	Diffuser les trousse de matériel disponibles pour favoriser l'implantation d'un climat scolaire positif, selon les besoins.	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe-relais 	

		<p><i>Mettre en œuvre la stratégie de sensibilisation visant les témoins d'actes violents (élèves, adultes, parents) par le biais d'activités, d'outils de sensibilisation, etc. (projet mobilisateur).</i></p> <p>- <i>Suivre le plan de la campagne de sensibilisation (plan triennal en annexe).</i></p>	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice • Responsable de l'équipe-relais • Équipe-relais 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoindre un membre provenant d'un organisme communautaire comme membre de l'équipe-relais au besoin selon les dossiers. 	<p>Inviter les travailleurs de proximité ou de maisons des jeunes à se joindre à l'équipe-relais au besoin.</p>	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice • Responsable du dossier violence 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le matériel élaboré par le MEQ dans le cadre de sa stratégie annuelle de prévention de l'intimidation et de la violence si un modèle est présenté en cours d'année. • Au besoin, soutenir les écoles dans la mise en œuvre des activités de la stratégie annuelle 	<p>Informers les milieux sur la thématique annuelle.</p> <p>Partager l'information concernant la nouvelle stratégie ministérielle et le matériel lorsque le tout sera disponible.</p> <p>Accompagner les écoles au besoin.</p>	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du dossier violence 	

2. Soutien aux écoles	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et soutenir les milieux scolaires, directions et comités Violence qui en feront la demande dans une démarche de révision des codes de vie, plans de lutte, méthodes de consignation des manifestations de la violence, etc. 	<p>Outils de soutien, accompagnement des directions et des comités violence en lien avec les plans de lutte.</p>	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice • Responsable du dossier violence • Directions d'école 	
		<p>Mettre en œuvre la banque d'activités sur le civisme et continuer sa bonification</p>	ANNÉE 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • AVSEC 	
	<ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec l'organisme <i>Équijustice</i> du Lac-Saint-Jean, offrir aux écoles des ateliers de sensibilisation qui visent à prévenir la violence par la promotion de conduites pacifiques, en améliorant la capacité des enfants à résoudre leurs conflits en plus de leur offrir la possibilité de faire de meilleurs choix quant à une conduite délinquante ou non. 	<p>Gang de choix, pour les élèves de 6^e année.</p> <p>VI-SA-VI (Vivre sans violence), pour les élèves de 1^{re} secondaire.</p>	ANNÉE 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrice • Responsable du dossier violence à l'école • Directions d'école • AVSEC • Équijustice 	
3. Formation et accompagnement du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <i>Intimidation, intervention et prévention. Formation pour les seconds intervenants à la suite d'un acte de violence ou d'intimidation.</i> 	<p>Séances d'information ou formations du nouveau personnel, au besoin.</p>	Année 2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du dossier violence à l'école 	
	<ul style="list-style-type: none"> Former les nouveaux membres des équipes d'intervention de chaque école au regard des différentes méthodes d'intervention physique non-violente en situation de crise sous forme d'une tournée des milieux 	<p>Formation « Intervention en gestion de crise » pour le nouveau personnel</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Bianca Tremblay 	